



Profession de foi SUD

“Rien n'est solitaire, tout est solidaire ,”

Victor Hugo



Du 28 septembre au 4 octobre vous élirez vos nouveaux représentants au Comité Social Économique pour une durée de trois ans. Le CSE du réseau France 3 remplacera les quatre CE des ex-pôles, le vote sera électronique, une première à France Télévisions. La nouvelle instance se réunira à Paris, une fois par mois, ne comptant plus que 26 élus.

Premiers coups portés à la représentation des salarié-es des régions : la centralisation, l'amenuisement de la diversité syndicale, la baisse drastique du nombre de représentants du personnel. Dans cette nouvelle configuration : les quatre pôles perdent 28 représentants (56 avec les élus suppléants) et demain avec le CSE, les suppléants ne siégeront plus.

Autant de raisons pour lesquelles SUD n'a pas signé le protocole électoral, tout comme l'ensemble des organisations syndicales à l'exception de la CGT et FO.

Autant de raisons pour ne pas s'abstenir car du vote du CSE découlera la désignation des représentants de proximité dans vos antennes.

***Pour faire entendre votre voix,
pour refuser que l'expression des salariés soit ainsi muselée,
votez SUD, syndicat de résistance !***



Voici quelques dossiers parmi tant d'autres sur lesquels les représentants du personnel SUD ont bataillé ces dernières années dans les CE de France 3 :

**Donner à SUD,
la représentativité
au CSE réseau,
c'est permettre
aux élus SUD
de continuer
à négocier.**

SUD a négocié et accompagne durant une année le projet de chaîne de plein exercice NOA TV en Nouvelle-Aquitaine. Cette nouvelle chaîne 100% régionale, dont le bilan sera tiré l'année prochaine, donne une visibilité accrue aux programmes, à l'information des antennes et aux éditions locales de la région. NOA ouvre aussi des perspectives à tous les salariés volontaires pour exercer de nouveaux métiers. Ces nouvelles pratiques feront l'objet d'une négociation dans l'espace métier courant de l'année prochaine.

**SUD refusera
fermement
toute dérive
de la part
de la direction
et de certains
syndicats
complaisants.**

SUD s'oppose à la mise en place des compétences complémentaires qui a pour seul objectif de faire de dérisoires économies et de casser certains métiers. SUD n'est pas opposé à l'évolution des métiers si elle est accompagnée par des formations sérieuses. Une saisine a été faite pour dénoncer la façon dont les directions régionales ont décidé chacune à leur manière d'attribuer les primes correspondant aux UCC et la rétroactivité.

La direction ne s'en cache pas, une fois les élections passées, elle entamera la négociation sur l'évolution des métiers. Son seul but, dégraisser les effectifs et transformer les salarié-es en hommes et femmes-orchestres pour gonfler encore davantage les parts variables des cadres. Il est donc important d'avoir des représentants aux positions claires sur ce dossier !

Les actions en intersyndicale ont porté leurs fruits.

SUD s'est mobilisé lorsque la Direction a annoncé la suppression des éditions locales. Ces stations souvent excentrées contribuent au maillage territorial de France Télévisions et répondent aux exigences de proximité et de service d'une télévision publique. Et ce ne fut pas en vain. Proposition de rediffusion des éditions locales sur les canaux régionaux des box pour plus de visibilité, lettres ouvertes aux élus politiques, entretien avec la commission culture au Sénat, rencontres avec la presse, irrutions en CE et CCE...

SUD dénonce la discrimination et la différence de traitement entre CDD et CDI.

SUD s'est battu aux côtés des salarié-es CDD et CCDU. Premières victimes d'un plan social qui n'a pas dit son nom, SUD a relayé leur désarroi et leur colère, a dénoncé les conditions d'emploi qui leur sont infligées, les frais de mission en baisse que la direction a voulu leur appliquer. SUD a accompagné jusqu'aux tribunaux les journalistes et PTA qui ont voulu faire valoir leurs droits à la requalification.

SUD s'engage à affronter l'avenir aux côtés des collègues de la filière.

SUD a partagé le combat des collègues de la filière qui perdent leur métier et leurs productions au profit du privé. La réforme en cours, imposée sans aucune concertation, a largement rompu la confiance envers la direction. Le feuilleton « USGS », projet industriel développé à la hâte et à grands frais, financiers et humains, s'est avéré être un plan social drastique.

Plongés dans l'incertitude depuis plus d'un an, les salarié-e-s de la filière sont éprouvés et abandonnés à leurs « risques psycho-sociaux ».



Devenue une véritable machine à broyer, la direction ne consent plus la critique, elle ne tolère plus l'avis divergent. SUD a porté la parole d'un certain nombre de salarié-es, car c'est le rôle d'un élu : un représentant du personnel bénéficie du statut de salarié-e protégé-e. Il peut donc et se doit de dire tout haut et « en haut » ce que beaucoup pensent tout bas, « en bas ».

Demain, s'ils sont élus, les représentants SUD s'engagent à vous défendre avec conviction et sans langue de bois !



Les salarié-es de France Télévisions et France 3 s'apprêtent à vivre des temps difficiles. Les menaces de suppressions de postes, la casse des métiers, l'externalisation deviennent chaque jour réalité. À l'approche de la tempête, il est primordial de doter le CSE d'une équipe combative dont les positions affirmées ne varient pas au gré du vent ou des intérêts partisans. Le rôle des élus du CSE est d'obtenir un maximum d'informations pour en faire part aux salarié-es.

Les représentants SUD batailleront ferme pour les obtenir, comme ils l'ont toujours fait. Ils les transmettront afin que chacun puisse être éclairé et acteur de son devenir.

C'est avec les salarié-es que se construit l'entreprise, et non dans les bureaux feutrés du siège !

Pour agir, votez SUD, syndicat démocratique !



LE CSE, toute nouvelle instance, doit dès sa mise en place rompre avec son fonctionnement de chambre d'enregistrement, de co-gestion avec la direction. Il doit devenir la chambre d'écho du quotidien de travail des salarié-es, toutes corporations confondues, tous statuts confondus.

Demain, le CSE doit devenir lieu de contre-pouvoir au service des salarié-es. Ce nouveau fonctionnement ne sera possible qu'avec un renouvellement important des majorités syndicales, celles qui sont en poste depuis quelques années nous ayant montré qu'elles s'étaient confortablement installées dans des fauteuils de notables.

***SUD, partout
où il est présent,
n'a jamais
transigé
sur ses valeurs
et
sur ses principes.***

Les prochains syndicats représentatifs seront votre défense, ils devront négocier de nouveaux accords d'entreprise. Des accords intelligibles qui ne souffrent pas de double lecture, des accords au service de la qualité de vie des salarié-es au travail. La représentativité se calcule au premier tour des élections dans le collège « titulaire », un syndicat doit réunir 10 % des voix pour être représentatif. Votre vote est donc primordial pour décider qui pourra, demain, négocier votre cadre social et professionnel.

***Elections
des
représentants de
proximité :
une valse à deux
temps qui risque
d'appauprimer la
diversité
syndicale locale***

Demain, les élus du nouveau CSE national auront aussi deux prérogatives :

- désigner 6 représentants parmi les 26 élus qui auront les attributions des anciens CHSCT (finie la proximité de cette instance).
- voter pour les représentants de proximité de chacune des antennes de France 3 (entre 4 et 7 membres pas plus, selon l'effectif de chaque antenne), en lieu et place des anciens DP. Eh oui, ce n'est plus vous, salariés, qui voterez pour ces listes locales, comme vous le faisiez pour les DP. Ces listes seront constituées dans un second temps, après le scrutin du CSE. Il est donc essentiel, lors de l'élection au CSE, d'avoir bien conscience que votre vote aura un impact non seulement sur la représentativité nationale du syndicat inscrit sur le bulletin, mais aussi sur votre représentation locale à venir.



Ce premier tour des élections au CSE, catégorie « titulaires » est donc fondamental pour donner la couleur de votre choix aux prochaines instances représentatives du personnel de France 3, pour permettre au pluralisme syndical de demeurer à France 3, pour conserver un syndicat combattant dans vos instances, pour en finir avec ceux qui confondent compromis et compromission.



***Pour un syndicat de lutte et de résistance
au service exclusif des salariés, CDD et CDI,
VOTEZ pour la liste SUD au CSE, du 28 septembre au 4 octobre 18h.***

COLLÈGE 1

Titulaire :

- FOURNIER Marie-Pierre

Opérateur synthétiseur

Suppléant :

- FOURNIER Marie-Pierre

Opérateur synthétiseur

COLLÈGE 2

Titulaires :

- SARZANA Patricia

OPV

- DESTIENNE Christophe

Electricien éclairagiste

- MOREL Pascale

Chargée d'accueil

- MAYAYO Pierre

Chef OPS/Mixeur

Suppléants :

- DESTIENNE Christophe

Electricien éclairagiste

- HEBERT Evelyne

Chef Monteur

- CHACON Serge

Electricien éclairagiste

- MONNIN Karl

Chef OPS / Mixeur

COLLÈGE 1		COLLÈGE 3	
Titulaire :		Titulaires :	
- FOURNIER Marie-Pierre		- OLIVIER Jean-Yves	
<i>Opérateur synthétiseur</i>		- TEMPEREAU Chloé	
Suppléant :		- BONIS Lionel	
- FOURNIER Marie-Pierre		- MARIANI Béatrice	
<i>Opérateur synthétiseur</i>		- MARTIN Pascal	
		- JONNET Valérie	
		- LE GALL Bertrand	
		- BLANC Véronique	
		- LEVEL Patrick	
		- JACH Valérie	
		- NOIRCLER Christophe	
		- DANZELLE Sarah	
		- LE BOT Julien	
		- BOI Aline	
		- CASABIANCA Pierre-Olivier	
		- TUAILLON Anne-Laure	
		- GARDON Jérôme	
		- MALESIEUX Florence	
		- HAVOT Christophe	
		- PERROT Philippe	
		- CARLES Gilles	
COLLÈGE 2		Suppléants :	
		- TEMPEREAU Chloé	
		- BONIS Lionel	
		- MARIANI Béatrice	
		- OLIVIER Jean-Yves	
		- KOROLOFF Ana	
		- LE BOT Julien	
		- SECRET Sylvie	
		- GARDON Jérôme	
		- VAILLANT Anne	
		- NOIRCLER Christophe	
		- FORITE Natalie	
		- CASABIANCA Pierre-Olivier	
		- BOLMONT Laure	
		- CARLES Gilles	
		- CHAUMULON Katia	
		- PERROT Philippe	
		- DANZELLE Sarah	
		- LE GALL Bertrand	
		- BUZON Michel	
		- LEVEL Patrick	
		- MARTIN Pascal	



Créé à partir de 1998 dans les régions de France 3, SUD Médias Télévision est un syndicat à vocation nationale, autonome et indépendant, qui ne dépend d'aucune centrale. Il se fixe pour mission de défendre la dignité de chacun dans son travail et de lutter contre la déshumanisation de l'entreprise. Ses armes sont l'inventivité dans la lutte, l'expertise en droit du travail et l'intégrité d'individus qui ne visent pas à devenir des professionnels du syndicalisme mais à donner à chacun sa place dans la société.



Syndicat SUD Médias Télévision . 07 51 69 60 26 . syndicatsud@francetv.fr

Retrouvez **Sud** sur le blog <http://syndicatsudftv.blogspot.fr/> et sur twitter@syndicatsudftv